

« L'addiction aux paris sportifs agit comme un véritable "impôt sur la fortune du pauvre" »

TRIBUNE

Stéphane Troussel

Président du département de Seine-Saint-Denis

Fatiha Keloua-Hachi

Députée de Seine-Saint-Denis

Pour financer l'élan sportif, né du succès des Jeux olympiques et de l'Euro de football, Fatiha Keloua Hachi et Stéphane Troussel, élus socialistes de Seine-Saint-Denis, proposent, dans une tribune au « Monde », que l'Etat régule mieux les paris sportifs et les annonceurs autorisés. Publié le 18 octobre 2024 à 19h00 Temps de Lecture 3 min.

Alors que le budget du sport est menacé par des coupes sévères, une question cruciale se pose : comment financer durablement la politique sportive, notamment après l'élan suscité par les Jeux olympiques et paralympiques ? Une piste de financement mérite d'être sérieusement étudiée dans le cadre du prochain projet de loi de finances : et si les paris sportifs, qui génèrent des profits massifs, contribuait davantage à soutenir le sport lui-même, au lieu de remplir uniquement les poches des bookmakers ?

L'été 2024 aura été d'une exceptionnelle densité sportive : entre l'Euro de football 2024 et les Jeux olympiques et paralympiques, nous avons été copieusement servis en émotions fortes et collectives. C'est là que réside toute la beauté du sport : produire des moments de ferveur populaire qui rassemblent et créent du commun par-delà les clivages de nos sociétés.

Malheureusement, force est de constater que ces émotions sont exploitées sans vergogne par les opérateurs de paris sportifs en ligne. Depuis la libéralisation du marché, en 2010, ils rivalisent d'ingéniosité publicitaire, promettant de nous faire « vivre le sport plus fort », que « le plus important, c'est de gagner » de l'argent, allant même jusqu'à sous-entendre que les paris peuvent contribuer à la réussite sociale.

Une clientèle toujours plus captive

Si l'Autorité nationale des jeux (ANJ), chargée de réguler, bon an mal an, le secteur, a tenté récemment de faire le ménage parmi les slogans les plus honteux (notamment le tristement célèbre « Tout pour la daronne »), force est de constater que cela ne freine pas l'augmentation des mises, qui poursuivent une croissance exponentielle.

Rien que pour le football, les mises en ligne s'élevaient, selon l'ANJ, à 135 millions d'euros lors de l'Euro 2016, à 332 millions d'euros pour le Mondial de 2018, à 425 millions d'euros à l'occasion de l'Euro 2020, qui s'est tenu en 2021, et, enfin, à 597 millions lors du dernier Mondial, en 2022. Et, comme prévu, 2024 sera une année record, avec déjà 650 millions d'euros de mises sur l'Euro et 365 millions sur les Jeux olympiques, soit plus de 1 milliard d'euros sur ces deux événements.

Les opérateurs l'ont bien compris et inondent l'espace public, nos écrans et jusqu'aux tenues des sportifs, lorsqu'ils n'ont pas directement créé leurs propres médias pour garder dans leurs filets une

clientèle toujours plus captive, mais aussi faire entrer de nouveaux joueurs dans la spirale de l'addiction.

L'espoir illusoire du gros lot a pourtant des effets dévastateurs sur la santé des joueurs et des joueuses. Qu'il s'agisse de surendettement, des risques de perte d'emploi, des conséquences psychologiques et physiques comme la dépression, l'isolement ou les risques de suicide, on s'entend parfois répondre que cela ne concerne qu'une minorité de joueurs à la pratique excessive. Mais ce sont justement ces joueurs qui tirent la croissance du secteur et remplissent les poches des opérateurs.

Selon les données de Santé publique France, 40 % des revenus des opérateurs de jeux d'argent proviennent de personnes ayant des pratiques excessives. Pire encore, l'addiction aux paris sportifs agit comme un véritable « impôt sur la fortune du pauvre ». Les joueurs les plus pauvres consacrent aux jeux d'argent une part de leur budget deux fois et demie plus élevée que les autres foyers, avec un plus grand risque d'entraîner une addiction.

Il est donc urgent que les pouvoirs publics se saisissent de ce fléau, sans céder aux discours rassurants des opérateurs qui vendent les chimères d'un soi-disant « jeu responsable » alors même que leur modèle économique est fondé sur l'excès et l'addiction.

Encadrons beaucoup plus strictement les pratiques publicitaires en inversant la logique qui prévaut aujourd'hui : au lieu de dresser la liste des supports interdits, la loi devrait, au contraire, explicitement faire état des supports publicitaires autorisés en matière de paris sportifs.

Une véritable politique de prévention

Cela éviterait au régulateur d'avoir toujours un train de retard sur les opérateurs en ciblant notamment les partenariats rémunérés avec les bien nommés « influenceurs » et les équipes sportives qui pullulent sur les réseaux sociaux. A ce titre, il est déplorable que l'équipe de France de football ait associé son image et celle de ses joueurs les plus populaires à un opérateur de paris sportifs en ligne pour l'Euro 2024.

Il faut, dans le même temps, se donner les moyens d'une véritable politique de prévention, d'une part en inscrivant les jeux d'argent et de hasard sur la liste des addictions dans le code de la santé publique, au même titre que l'alcool, les stupéfiants et le tabagisme, d'autre part en contraignant le gouvernement à mettre en œuvre des programmes de prévention ambitieux et réguliers, avec des moyens financiers spécifiques.

Enfin, rappelons que les opérateurs de paris sportifs en ligne se font un « pognon de dingue » sur le dos des joueurs. Le produit brut des jeux (soit les mises empochées par les opérateurs) a en effet augmenté de plus de 200 % depuis 2017 pour atteindre 1,4 milliard d'euros en 2023 sans que leur taxation à hauteur de 10,6 % vienne freiner cette hausse, qui ne semble connaître aucune limite.

Fatiha Keloua Hachi est députée (Parti socialiste – PS) de Seine-Saint-Denis, présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation ; Stéphane Troussel est président (PS) du conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Stéphane Troussel (Président du département de Seine-Saint-Denis) et Fatiha Keloua-Hachi (Députée de Seine-Saint-Denis)